



## **Défendre les droits reproductifs des femmes ukrainiennes en Ukraine, en Pologne, à travers et au-delà de l'Union européenne : une lutte féministe mondiale**

Pétition à lire et à signer ici : <https://ukraine-solidarity.eu/reproductive-rights>

Depuis le 24 février, les femmes ukrainiennes sont confrontées à un niveau accru de violence de genre, du fait de l'invasion russe : (1) les troupes russes recourent massivement au viol comme arme de guerre contre les femmes et les enfants. (2) Les violences domestiques à l'encontre des femmes et des enfants se sont nettement amplifiées. (3) Les femmes réfugiées en Ukraine et à l'étranger, à la recherche d'un refuge sûr, font face à un risque amplifié de violence sexistes et sexuelles. Les viols et les grossesses forcées qui en découlent sont la manifestation de ces formes de violences sexistes et sexuelles.

Bien que l'avortement soit légalement autorisé en Ukraine jusqu'à 12 semaines, l'accès à la santé, notamment aux services de santé reproductive, est restreint du fait de la guerre. Le problème est particulièrement grave dans les territoires occupés, du fait du déplacement des personnels de santé, de l'absence de médicaments, des attaques ciblées contre les structures de soins, etc. L'accès à un système de santé reproductive sûr, incluant planning familial, contraception, avortement et soins aux nouveaux nés, maternité est fortement compromis.

De nombreuses femmes et enfants ukrainiens fuyant la guerre se réfugient en Pologne voisine où l'avortement est considéré comme un crime et l'accès à la contraception un des pires d'Europe. Depuis janvier 2021, les nouvelles lois concernant l'avortement interdisent toute interruption de grossesse sauf en cas de viol, d'inceste ou de risque

pour la vie de la mère. Théoriquement il est possible pour une Ukrainienne victime de viol d'avoir accès à un avortement en Pologne. Mais la loi Polonaise exige que le viol soit prouvé par une enquête criminelle afin d'obtenir une autorisation légale à avorter. Cela est souvent impossible et prend tellement de temps qu'il devient alors impossible de mettre terme à la grossesse dans le délai requis.

En pratique, les femmes ukrainiennes déplacées et toutes celles soumises aux lois polonaises sont contraintes de choisir entre mener une grossesse non désirée à terme dans une situation précaire ou prendre des risques importants du fait d'avortements clandestins. Quand les Ukrainiennes déplacées parviennent finalement à rejoindre un pays où l'avortement est autorisé, il est plus que probable qu'elles aient dépassé le délai légal, douze semaines dans la plupart des pays européens.

De plus, dans certains pays d'accueil, comme en Slovaquie, l'accès à l'avortement des femmes ukrainiennes est remis en question. En Hongrie, toutes les femmes doivent avoir au moins cinq consultations médicales avant de pouvoir accéder à l'avortement. Et en Moldavie, les Ukrainiennes ne peuvent accéder facilement au système de santé sous-financé, et n'ont souvent pas les moyens d'accéder aux droits reproductifs auprès des cliniques privées.

Défendre nos droits reproductifs, en Ukraine, en Pologne et partout constitue un combat féministe global en ces temps de recul conservateur et néolibéral dans l'ensemble du monde. Le droit à l'avortement ne cesse d'être remis en cause à différents niveaux et sur différents fronts dans de nombreux pays ; tandis que, dans d'autres, des femmes continuent à se battre pour gagner ce droit. Les attaques contre les droits reproductifs des femmes font partie d'une stratégie globale de destruction et de contrôle systématique des droits des femmes et des travailleuses et travailleurs par les forces conservatrices et néolibérales. Nous appelons toutes celles et ceux qui défendent les droits des femmes dans le monde à nous rejoindre dans le combat pour le droit des femmes à l'avortement libre et sans danger en Ukraine, en Pologne et au-delà dans toute l'Union européenne.

### **Nous demandons :**

- **La légalisation immédiate de l'avortement en Pologne**
- **Le droit à l'avortement sans danger partout**
- **Le développement et le renforcement des services publics de santé permettant l'accès aux droits reproductifs de santé pour toutes les femmes en Ukraine, dans tous les pays européens et dans le monde**